



Educateur sportif

Rome G1204

1 Le métier

Le métier : éducateur sportif

Sur un terrain de sport, dans les locaux d'un club sportif ou sur une base de loisirs, dans une ville comme dans une station touristique, l'éducateur sportif anime des activités sportives pour un groupe d'enfants ou d'adultes. S'il a l'avantage de pratiquer son propre sport, il ne doit pas oublier pour autant son rôle d'encadrant, ainsi que ses responsabilités liées à la sécurité des personnes et des équipements.

Sportif et pédagogue

C'est un sportif, passionné par son sport, qui a atteint un bon niveau de pratique. C'est un éducateur qui aime le contact avec le groupe et qui apprécie de transmettre ses savoir-faire et sa motivation. Quelque soit sa discipline, il transmet ses connaissances et doit avoir des compétences pédagogiques. Il encadre un groupe et doit avoir une fibre d'animateur. Il accompagne la progression des sportifs et doit connaître leurs limites ainsi que les règles de sécurité.

Travail administratif et montage de projets

Une partie de son travail concerne des tâches administratives. Il met en place des plannings, peut avoir à faire des réservations auprès d'autocaristes, de lieux d'hébergements, etc. Dans tous les cas il est responsable du matériel et de son entretien. Il peut avoir à élaborer des projets d'activités qui permettront d'obtenir des financements ou des subventions.

Des conditions de travail très diversifiées

Il peut être salarié d'une association, d'une entreprise, d'une collectivité territoriale (essentiellement une commune) ou exercer comme travailleur indépendant.

Selon sa discipline sportive et la structure qui l'emploie, ses conditions de travail peuvent être très différentes. Il peut exercer en extérieur ou en salle, avec des enfants, des adultes ou des personnes âgées, à temps plein ou cumuler différents employeurs, être travailleur saisonnier ou lié au rythme scolaire. Ces situations peuvent se succéder au cours de sa carrière.

Il a un rôle social et peut encadrer un groupe de jeunes en difficultés d'insertion comme des adultes handicapés. A son goût du sport s'ajoutent un intérêt pour ces différents publics, une maturité personnelle et un bon équilibre personnel.

Disponibilité horaire et saisonnalité des emplois

Il intervient fréquemment le soir ou durant le week-end. Il peut avoir à faire de nombreux déplacements à l'occasion de rencontres ou de compétitions. Celles-ci ont lieu le plus souvent le week-end. Les besoins d'encadrement des activités sportives sont aussi plus importants durant les saisons touristiques.

Lors de l'embauche les employeurs seront sensibles à la maturité personnelle du candidat, à son sens des responsabilités, à sa capacité à encadrer des publics très différents. L'éducateur doit être à l'aise avec eux tout en sachant garder sa distance professionnelle pour rester dans son rôle

2 Le marché du travail

Sur quels postes débiter dans le métier ?

Les éducateurs sportifs trouvent rapidement un emploi en fin de formation, mais surtout saisonnier ou en contrat à durée déterminée ou à temps partiel

Sur le plan national, à l'issue de la formation, 84% trouvent immédiatement un emploi après la réussite au BEES 1er degré, mais seulement une minorité est en contrat à durée indéterminée, et tous n'exercent pas le métier d'éducateur sportif : ils trouvent par exemple un emploi dans le commerce d'articles de sport.

Quand ils trouvent un emploi d'éducateur sportif, ou d'aide animateur, ils sont rapidement face à toutes les responsabilités du poste

En PACA, la saisonnalité liée aux activités touristiques et sportives est importante. Les débuts dans le métier se font souvent avec une alternance de périodes d'activité pendant la saison touristique (hiver comme été) et de périodes courtes de chômage hors saison. Le temps partiel est très répandu. Beaucoup d'animateurs sportifs ont simultanément plusieurs employeurs pour parvenir à un temps complet.

Ce qui différencie les débutants des plus expérimentés, c'est moins le poste et ses responsabilités que la précarité des contrats proposés (durée du contrat, temps partiel).

La situation professionnelle des éducateurs sportifs se stabilise avec l'expérience.

Beaucoup d'éducateurs sportifs ne sont pas des débutants lorsqu'ils recherchent un emploi après l'obtention de leur diplôme.

- avec un brevet d'aptitude aux fonctions d'animation (BAFA) ou un brevet d'aptitude aux fonctions de direction (BAFD), ils avaient déjà développé une activité occasionnelle d'éducateur sportif ou d'animateur socioculturel en centre aéré ou en centre de vacances,
- d'autres avaient déjà exercé avec un brevet fédéral. Il permet une activité rémunérée à condition de ne pas dépasser un certain nombre d'heures par an.
- beaucoup d'entre eux avaient déjà été actifs en tant que bénévoles, étaient impliqués dans leur club sportif (encadrement des plus jeunes, arbitrage, etc.),

S'ils veulent valoriser leur expérience et devenir salariés, ils peuvent entreprendre une formation ou une démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE) possible dans le domaine du sport.

Et demain ?

Le secteur culturel et sportif est en mutation

C'est un secteur qui évolue vite. Depuis les années 1990, les emplois de l'action culturelle et sportive connaissent une forte augmentation. Les conditions d'emploi s'améliorent.

La mise en place du dispositif emplois jeunes a créé une dynamique d'embauche notamment au sein d'associations qui recrutaient alors leur premier salarié. De nouveaux métiers apparaissent : coordonnateur d'activités sportives, animateur sociosportif, etc. Le nombre des bénévoles reste néanmoins important : ils sont plus de 300 000 en PACA.

Plus de 12 000 clubs sportifs rattachés à des fédérations en PACA.

Le secteur est attractif et l'emploi se développe même s'il présente une certaine précarité liée à la saisonnalité. PACA est la 2ème région pour la pratique sportive, avec 1 million de licenciés, soit plus de 1 habitant sur 4. Les collectivités territoriales soutiennent le développement de l'emploi par différentes aides au mouvement sportif (dispositifs d'aides financières démocratisant l'accès à la pratique d'un sport, financements de stages sportifs, plans de créations d'emplois sportifs, etc.). La Région dans son plan en faveur de l'emploi a décidé de créer sur 5 ans 1000 postes d'éducateurs sportifs pour les titulaires du BEES 1er degré (ou d'un diplôme admis en équivalence) et 75 postes d'agents de développement sportif pour les du BEES 2ème degré. L'augmentation du nombre d'éducateurs sportifs a été très rapide et devrait se poursuivre.

Les emplois dans le tourisme sportif se développent sous la forme de prestations de service

Même s'il existe des emplois salariés, la tendance pour les éducateurs sportifs, animateurs ou enseignants, est de travailler en indépendant, en faisant payer leurs prestations comme dans le cas des professions libérales. Ils peuvent aussi se regrouper et mettre en place une structure qui fera l'intermédiaire avec la clientèle, capitalisera les demandes et répartira le travail.

3 Evoluer

Je veux évoluer dans le métier ou dans le secteur professionnel

Agent de développement sportif

Il impulse et anime des projets permettant le développement d'un sport ou d'activités sportives sur un territoire. Son rôle est de réaliser le montage des projets, de rechercher les financements et d'établir les partenariats. Il exerce au sein d'une association, notamment un club sportif. Le BEES 2ème degré est nécessaire.

Professeur de sport

Ce n'est pas le professeur des activités physiques et sportives de l'éducation nationale. C'est un fonctionnaire du ministère de la jeunesse et des sports. Il met en œuvre la politique de l'état et a des fonctions de conseiller, d'animation, d'entraînement, et peut réaliser la formation de cadres sportifs. Il travaille dans les directions départementales ou régionales de ce ministère, ou encore dans ses établissements de formations, dans les fédérations sportives.

Pour se présenter au concours du Ministère de la Jeunesse et des Sports, il est nécessaire d'avoir le BEES 2ème degré ou encore la licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS).

Entraîneur sportif

Il est chargé d'entraîner les athlètes, de les préparer et les suivre en compétition. Ce métier nécessite d'avoir été soi-même un très bon sportif, d'être un bon enseignant et de savoir motiver, « coacher » de façon individuelle ou collective. Il exerce au sein d'un club, ou au sein d'une ligue régionale. Pour exercer ce métier de façon professionnelle et rémunérée, il faut posséder le BEES 2ème degré. Pour être entraîneur au sein d'une fédération nationale, il faut en plus de son passé de sportif de haut niveau posséder le BEES 3ème degré.

Evoluer au sein de la fonction publique territoriale

Il existe plusieurs métiers liés au sport dans la fonction publique territoriale. Pour évoluer, l'éducateur sportif peut cibler les métiers de :

- responsable des activités physiques et sportives : il conçoit et met en œuvre la politique du service des sports en matière d'animation sportive. Il conduit par exemple des projets d'organisation de manifestations sportives. Il communique sur les actions menées.
- directeur d'équipement sportif : il dirige un établissement sportif. Il s'occupe de la gestion technique des équipements, de la gestion administrative et financière. Il encadre le personnel et vérifie l'application des règles de sécurité. Il suit les partenariats établis avec les associations sportives.

Les éducateurs sportifs titulaires de la fonction publique territoriale peuvent accéder à ces métiers en présentant un concours interne, sous réserve d'avoir un minimum d'ancienneté.

Pour postuler directement à ces emplois par concours externe, il faut une licence ou un le BEES 2ème degré. Les emplois de conception de la politique sportive et de direction d'établissements sportifs et d'animation sont nettement moins nombreux que ceux d'éducateurs sportifs. Les recrutements sur ces postes sont donc moins fréquents.

Pour en savoir plus sur les métiers territoriaux, il existe un « guide des métiers » réalisé par le centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT).

Cette fiche a été produite par l'ORM PACA

